



INSCRIPTION TOUSSAINT 2017



3/6 ans

Date de l'inscription :

Mon enfant

NOM :

PRENOM :

Responsable de l'enfant

Mr, Mme

Classe :

Age :

Fréquentera l'accueil de loisirs **MATERNEL 3/6 ans** aux dates suivantes :

Du 23 au 27/10/17

- Lun 23/10/17
- Mardi 24/10/17
- Mercredi 25/10/17
- Jeudi 26/10/17
- Vendredi 27/10/17

Du 30/10 au 03/11/17

- Lun 30/10/17
- Mardi 31/10/17
- Merc 01/11/17 (FERIE)
- Jeudi 02/11/17
- Vendredi 03/11/17

Total : Payé en

- Chèque
- ANCV
- Espèce

Le .../.../.....

✂



INSCRIPTION TOUSSAINT 2017



3/6 ans

Mon enfant

NOM :

PRENOM :

Responsable de l'enfant

Mr, Mme

Classe/ Age :

Fréquentera l'accueil de loisirs **MATERNEL 3/6 ans** aux dates suivantes :

N°de téléphone de la famille :

Du 23 au 27/10/17

- Lun 23/10/17
- Mardi 24/10/17
- Mercredi 25/10/17
- Jeudi 26/10/17
- Vendredi 27/10/17

Du 30/10 au 03/11/17

- Lun 30/10/17
- Mardi 31/10/17
- Merc 01/11/17 (FERIE)
- Jeudi 02/11/17
- Vendredi 03/11/17

- Accueil de loisirs : x ... jours =
- Garderie (7h30/8h55) : **matin** 0.50 euros x =
- Garderie (17h05/18h30) : **soir** 0.50 euros x ... =
- Adhésion 2017 (euros) =

- 1^{er} enfant inscrit : 2 euros ()
- 2^{ème} enfant inscrit : 4 euros ()
- 3^{ème} enfant inscrit : gratuit ()

Total : Payé en

- Montant
- Chèque
 - ANCV
 - Espèce

Le : .../.../.....

Signature du responsable légal :

Règlement de fonctionnement « accueil de loisirs 3-6 ans » TOUSSAINT 2017

Je soussigné, Mr ou Mme _____, responsable légal de l'enfant _____ certifie avoir pris connaissance du règlement et m'engage à respecter les conditions d'accueil de celui-ci.

Signature du responsable légal de l'enfant.

Pour le bon fonctionnement du centre, nous demandons aux familles de respecter les consignes indiquées ci-dessous.

- Horaires d'accueil :
 - Garderie Matin : de 7h30 à 9h00
 - Soir : de 17h00 à 18h30
 - Accueil : de 9h00 à 17h00
- Tout retard le soir sera facturé de façon forfaitaire 5 Euros.
- 3 Retards entraineront une exclusion.
- **L'inscription se fait sur 3 jours minimum par semaine** (Possibilité d'un accueil de 2 jours par semaine si jours fériés au cours de la période ou en fonction des places restantes à la fin des inscriptions)
- Si demande inférieure à 3 jours, les familles devront attendre le lundi précédent les vacances (soit 1 semaine à l'avance), pour régler et avoir confirmation auprès des directrices des jours demandés.
- Toute inscription non réglée avant le premier jour du centre, entrainera une annulation de celle-ci.
- Tout impayé pour d'autres périodes (APS, Mercredis..) devra être soldé avant l'inscription des vacances.
- Un enfant sur liste d'attente peut être accueilli suivant les places restantes après accord des responsables de service.
- Les demandes d'ajout devront, être faites la veille avant 10h du jour à ajouter, sur coupon et validées par les directrices des services.
- Pour des ajouts supérieurs à 2 jours : Le règlement financier, devra être fait auprès de la comptable à la MDS dans les 24h suivant la demande.
- Pour les ajouts inférieurs, à 2 jours, ils seront facturés à la famille à la fin de la période avec, s'il y a, les régularisations (garderie matin et soir).
- Pour toutes demandes de modification des jours d'inscriptions, un coupon sera demandé
- Liste d'attente : vous serez prévenu par téléphone par la direction pour confirmation d'une place libérée.
- Pas d'accueil possible si un enfant n'est pas prévu sur le planning (respect des normes d'encadrement)
- ABSCENCES ET ANNULATIONS :**
- Les annulations pour raisons personnelles devront être effectuées, le Lundi précédent le début des vacances avant 10h(soit le 16/10/2017) par le biais d'un coupon mis à disposition à la Maison de Services au public ou aux accueils (l'appel téléphonique ne suffit pas). A défaut de coupon le jour défini, aucun remboursement ne sera possible.
- **Une absence pour raison médicale devra être justifiée dans les 2 jours par un certificat du médecin au nom de l'enfant.**
- Les annulations justifiées (maladie ou faites dans les temps) seront remboursées à la fin de la période de vacances.
- En cas d'absence ou de maladie, prévenir au 02.32.58.15.70(MSAP) ou au 02.32.58.34.42 (Ribambelle)



INSCRIPTION TOUSSAINT 2017



6-13 ans

Date de l'inscription :

Mon enfant

NOM :

PRENOM :

Fréquentera l'accueil de loisirs **ELEMENTAIRE 6-13 ans** aux dates suivantes :

Du 23 au 27/10/17

- Lun 23/10/17
- Mardi 24/10/17
- Mercredi 25/10/17
- Jeudi 26/10/17
- Vendredi 27/10/17

Du 30/10 au 03/11/17

- Lun 30/10/17
- Mardi 31/10/17
- Mercredi 01/11/17 (FERIE)
- Jeudi 02/11/17
- Vendredi 03/11/17

Responsable de l'enfant

Mr, Mme

Classe :

Age :

Total : Payé en

- Chèque
- ANCV
- Espèce

Le .../.../.....

✕



INSCRIPTION TOUSSAINT 2017



6-13 ans

Mon enfant

NOM :

PRENOM :

Fréquentera l'accueil de loisirs **ELEMENTAIRE 6-13 ans** aux dates suivantes :

Du 23 au 27/10/17

- Lun 23/10/17
- Mardi 24/10/17
- Mercredi 25/10/17
- Jeudi 26/10/17
- Vendredi 27/10/17

Du 30/10 au 03/11/17

- Lun 30/10/17
- Mardi 31/10/17
- Mercredi 01/11/17 (FERIE)
- Jeudi 02/11/17
- Vendredi 03/11/17

Responsable de l'enfant

Mr, Mme.....

Classe/ Age :

N°de téléphone de la famille :

Accueil de loisirs : x ... jours =

Garderie (7h30/8h55) : **matin** 0.50 euros x =

Garderie (17h05/18h30) : **soir** 0.50 euros x ... =

Adhésion 2017 (euros) =

1^{er} enfant inscrit : 2 euros ()

2^{ème} enfant inscrit : 4 euros ()

3^{ème} enfant inscrit : gratuit ()

Total : Payé en

- Montant
- Chèque
 - ANCV
 - Espèce

Le : .../.../.....

Signature du responsable légal :



Accueil de Loisirs Vacances de la Toussaint 2017



Règlement de fonctionnement « accueil de loisirs 6-13 ans » Toussaint 2017

Je soussigné, Mr ou Mme _____, responsable légal de l'enfant _____ certifie avoir pris connaissance du règlement et m'engage à respecter les conditions d'accueil de celui-ci.

Signature du responsable légal de l'enfant :



Accueil de Loisirs Vacances de la Toussaint 2017



Pour le bon fonctionnement du centre, nous demandons aux familles de respecter les consignes indiquées ci-dessous.

- Horaires d'accueil :
 - Garderie Matin : de 7h30 à 9h00
 - Soir : de 17h00 à 18h30
 - Accueil : de 9h00 à 17h00
- Tout retard le soir sera facturé de façon forfaitaire 5 Euros.
- 3 Retards entraîneront une exclusion.
- **L'inscription se fait sur 3 jours minimum par semaine** (Possibilité d'un accueil de 2 jours par semaine si jours fériés au cours de la période ou en fonction des places restantes à la fin des inscriptions)
- Si demande inférieure à 3 jours, les familles devront attendre le lundi précédent les vacances, pour régler et avoir confirmation auprès des directrices des jours demandés.
- Toute inscription non réglée avant le premier jour du centre, entrainera une annulation de celle-ci.
- Tout impayé pour d'autres périodes (APS, Mercredis..) devra être soldé avant l'inscription des vacances.
- Un enfant sur liste d'attente peut être accueilli suivant les places restantes après accord des responsables de service.
- Les demandes d'ajout devront, être faites la veille avant 10h du jour à ajouter, sur coupon et validées par les directrices des services.
- Pour des ajouts supérieurs à 2 jours : Le règlement financier, devra être fait auprès de la comptable à la MDS dans les 24h suivant la demande.
- Pour les ajouts inférieurs, à 2 jours, ils seront facturés à la famille à la fin de la période avec, s'il y a, les régularisations (garderie matin et soir).
- Pour toutes demandes de modification des jours d'inscriptions, un coupon sera demandé.
- Liste d'attente : vous serez prévenu par téléphone par la direction pour confirmation d'une place libérée.
- Pas d'accueil possible si un enfant n'est pas prévu sur le planning (respect des normes d'encadrement)
- ABSCENCES ET ANNULATIONS :**
- Les annulations pour raisons personnelles devront être effectuées, le lundi précédent le début des vacances (soit le 16/10/2017) par le biais d'un coupon mis à disposition à la Maison de Services au Public ou aux accueils (l'appel téléphonique ne suffit pas). A défaut de coupon le jour défini, aucun remboursement ne sera possible.
- **Une absence pour raison médicale devra être justifiée dans les 2 jours par un certificat du médecin au nom de l'enfant.**
- Les annulations justifiées (maladie ou faites dans les temps) seront remboursées à la fin de la période de vacances.
- En cas d'absence ou de maladie, prévenir au 02.32.58.15.70 (MSAP) ou au 02.32.58.30.66. (AGORA)